



Le p'tit Koetzinguais

N°32 : Février 2024

Au revoir mois de janvier et bonjour mois de février.
À peine avons-nous fini de nous souhaiter les meilleurs vœux pour la nouvelle année, de déguster d'excellentes galettes des rois, que nous passons sans transition à la Chandeleur et à ses traditionnelles crêpes.
En février, on célèbre aussi les carnivals de Nice, Dunkerque, Venise, Rio...
Sans oublier le 14 février, jour de la Saint-Valentin, considéré dans de nombreux pays comme le jour de la fête des amoureux.
« La vie est belle, alors on en profite et on lui sourit »



Levé de soleil sous le givre, un matin de janvier...

DATES A RETENIR

À noter

- 18 février 2024 : Repas Choucroute à partir de 12h organisé par les Sapeurs Pompiers



NOS ASSOCIATIONS



L'association Le Koetz' vient d'élire ce mois de janvier son nouveau Comité lors de sa dernière Assemblée Générale. Aujourd'hui ce ne sont pas moins de 10 personnes qui œuvrent activement au sein de l'association qui nous le rappelle pour avoir pour but d'animer la vie du village, de créer du lien, de la convivialité et des services aux habitants de Koetzingue et environs. Elle permet de favoriser la relation entre les producteurs et les consommateurs locaux, en complémentarité des services marchands et en partenariat avec les associations du village. Cette année encore, ça déménage au Koetz' ! En attendant la fin des travaux du local, nous vous proposerons des événements tels que la Chasse aux Œufs, les sorties VTT gourmandes, les fameux Apéros de l'été, Halloween, les après-midi Jeux, une friperie (fermée pour l'instant) et bien sûr chaque semaine les réunions internet, extraordinaire lien d'aide entre générations ! Le Koetz', c'est tout ça et plus encore bientôt !

Amicale des sapeurs-pompiers

Encore une belle soirée conviviale organisée par l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Koetzingue qui ont su en un tour de main préparer un « Apéro » et autres soupes de lentilles le samedi soir 13 janvier. En effet, l'arrêté préfectoral du vendredi 12 janvier interdisant toute manifestation engendrant une pollution aérienne, la première Crémation des sapins de Noël prévue sur les hauteurs du village s'est trouvée compromise...

Heureusement nos valeureux membres de l'Amicale ont su rebondir et transférer leur événement devant leur dépôt. Avec pour décor un immense bar en poutres de sapin et des tonnelles, une centaine de personnes habillées chaudement ont pu passer un moment convivial tous ensemble.

Nos amis sapeurs avaient même prévu une piste de luge pour les plus jeunes...

Ce soir,
Koetzingue avait
un air terriblement
«Après-ski »!



Et n'oubliez pas
leur prochain
événement!!!

**REPAS
CHOUCROUTE
DIMANCHE
18 FÉVRIER**
Dans la salle polyvalente
à partir de 12 h 00



COMMISSION EMBELLISSEMENT

Les bénévoles de la commission embellissement ont proposé de réaliser les décorations de tables et de la salle pour le repas des Aînés. Ce sont toujours de bons moments de convivialité passés ensemble.

N'hésitez à nous rejoindre !



Ces décorations réalisées avec talent et peu de moyens par les bénévoles de la Commission Embellissement ont permis de faire des économies mais aussi d'embellir la salle Kessler lors de ce moment festif.

L'inspiration du mois

La musique est le meilleur remède pour reposer l'esprit, soulager le cœur, apaiser l'âme et calmer ses douleurs



ETAT CIVIL

75 ANS



Mr Roland WALTER
30 Décembre 1948

80 ANS



Mme Antonietta LADJYN
19 Janvier 1944

90 ANS



Mme Yvonne WITTMER
22 Janvier 1934



Comme nous vous l'avons annoncé dans le dernier numéro, voici la première recette "zéro déchet" que nous vous proposons de découvrir et de tester...

Ce mois-ci : un nettoyant à utiliser dans chaque pièce de la maison composé de produits naturels.

Mélangez dans un saladier :

- 20 gr bicarbonate de soude alimentaire ou technique
- 180 gr d'eau chaude (eau douce ou déminéralisée de préférence)

Remuez avec un fouet afin que le bicarbonate de soude (ou le bicarbonate de sodium, c'est le même produit) soit bien dissous. Rajoutez :

- 80 gr savon noir liquide (savon potassique, sans colorant, ni solvant) ou un savon neutre concentré.
Option : en cas d'eau calcaire ou très calcaire, rajoutez 10 à 20 gr de cristaux de soude, après la dilution du savon et bien remuer.
- 5 à 10 gouttes d'huile essentielle (citron, lavande, tea tree, menthe, pin ou eucalyptus)
- 5 gouttes d'extrait de pépin de pamplemousse et/ou de lavande vraie pour la conservation (en cas de grande quantité)

Mélangez jusqu'à obtenir un produit homogène puis transvasez dans un bocal ou un flacon poussoir.

Ce produit sert pour laver les sols naturels ou synthétiques, les sanitaires, la cuisinière, le plan de travail, le four, la hotte, les vasques de la salle de bain, la baignoire et il remplace aussi le liquide vaisselle. Il permet également de nettoyer les canapés en cuir, les intérieurs de la voiture, des taches grasses sur des vêtements ainsi que le mobilier de jardin ou la terrasse : il sert à tout dégraisser et nettoyer !

Il s'utilise tel quel, mais vous pouvez aussi le diluer. Par exemple pour nettoyer un sol en carrelage, diluez une cuillère à soupe dans 2 litres d'eau chaude, eh oui, ça suffit ! Nous utilisons en général beaucoup trop de produit et ce n'est pas utile pour une maison propre.



Citation en désordre

Cette énigme contient une citation célèbre. Les mots de chaque ligne sont dans le bon ordre, mais toutes les ponctuations ont été supprimées, et les lignes elles-mêmes ont été mélangées.

Saurez-vous remettre la citation dans l'ordre ?

Une heure c'est la relativité
Une seconde quand
Jeune fille une heure vous paraît
Des braises une seconde vous paraît
Quand vous courtisez une
Vous êtes assis sur

Albert Einstein



REPAS GASTRONOMIQUE POUR LA FÊTE DES AINÉS.



C'est dans la salle Edouard Kessler très joliment décorée qu'un groupe de 80 convives, seniors et autres participants, ont répondu à l'invitation du maire et du Conseil Municipal.

Heureux d'être présents, de pouvoir (re)trouver des connaissances et de partager un moment convivial autour d'un excellent et copieux repas.

Un dimanche gustatif et gastronomique apprécié des convives et animé en musique par Denis qui a fait danser les Aînés.



La chorale Chœur Léger a offert aux invités un concert de quelques beaux chants. Merci à eux pour ces belles notes.

Un dimanche passé dans la bonne humeur. Merci aux conseillers municipaux, à leur conjoint(es) et à l'équipe de jeunes qui ont assuré le service mais aussi le rangement de la salle. Le plaisir de se rencontrer était réciproque.

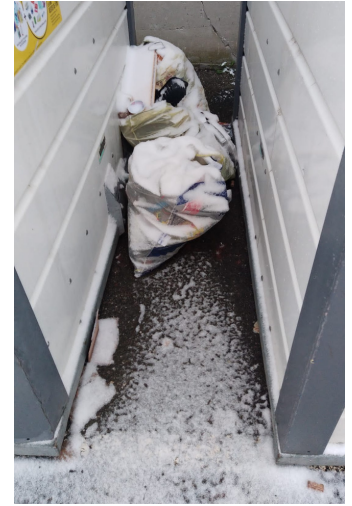
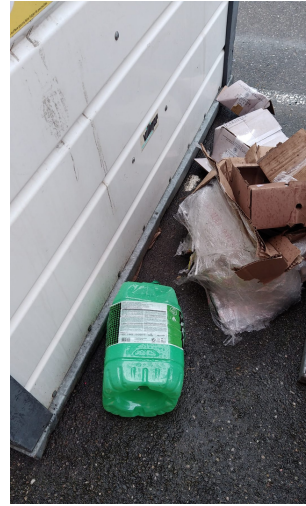


DECHETS

Nous avons la chance de vivre dans un environnement préservé, alors protégeons-le !

Est-ce normal de retrouver des déchets au pied des bennes de tri des points d'apport volontaire ? Des incidents sont de nouveau constatés ! Ces incivilités nuisent à la propreté publique et rendent désagréable les lieux pour les autres usagers. Il en est de même au centre d'apport des déchets verts.

C'est pourquoi il est de la responsabilité de tous et de chacun de conserver un environnement propre au quotidien.



Ce qui ne rentre pas est à déposer à la déchèterie de Sierentz

RAPPEL

Points de collecte sur le parking de la mairie

LE VERRE



BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE

LES BIODÉCHETS



DÉCHETS DE CUISINE, RESTES DE REPAS, MARC DE CAFÉ, SACHETS DE THÉ...

TOUS LES EMBALLAGES



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



PAPIERS, EMBALLAGES EN CARTON ET BRIQUES ALIMENTAIRES



EMBALLAGES EN MÉTAL MÊME LES PETITS



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES

Votre bac à sortir chaque semaine

LES ORDURES MÉNAGÈRES



OBJETS EN PLASTIQUE (QUI NE SONT PAS DES EMBALLAGES)



ARTICLES D'HYGIÈNE



LITIÈRE ANIMALE, ABSORBANTS

Présentez votre bac couvercle fermé sur le trottoir, la veille au soir ou le matin avant 6 h (heure d'hiver) et 5 h (heure d'été)



Résumé des conseils municipaux

Le compte rendu intégral du Conseil Municipal est consultable en Mairie

Conseil municipal du 04/12/23

Urbanisme : présentation des dossiers déposés depuis le dernier conseil municipal.

- Avenant à la convention de gré à gré - Location de la chasse communale 2024 – 2033 : avenant de cession du lot de chasse à l'Association Sportive de Tir et de Chasse du Sud Alsace. *Approbation à l'unanimité*
- Mise en herbe : subventionnement des exploitants agricoles pratiquant la mise en place de bandes enherbées pour lutter contre les coulées de boue. *Approbation à l'unanimité*
- Baux Ruraux et fermages : le conseil municipal prend acte des baux en cours et des taux de révision.
- Avis sur la composition de la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols telle que proposée par la Région Grand Est : le conseil municipal émet un avis favorable avec quelques prescriptions. *Avis donné à l'unanimité*
- Désignation d'un membre titulaire et suppléant au Comité Syndical de la Brigade Verte d'Alsace : sont reconduits Monsieur JEHL en tant que titulaire et Monsieur BERNASCONE en tant que suppléant. *Approbation à l'unanimité*
- Instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire à destination des agents communaux. *Approbation à l'unanimité*
- Extinction de l'éclairage public : suite au résultat de la consultation des habitants se positionnant en faveur du maintien de l'extinction (42 pour et 19 contre) et après discussion, le conseil municipal décide de l'extinction la nuit de 23h30 à 5h30, de laisser l'éclairage allumé le samedi soir à la salle Kessler, de réfléchir à l'éclairage des alentours de la salle polyvalente. *Approbation par 13 votes pour et 2 abstentions*
- Révision des taux de cotisation au 1er janvier 2024 pour la protection sociale complémentaire risque « prévoyance » : l'assureur en charge de ce risque acte une augmentation des taux de cotisation à cette assurance en cas de maladie, incapacité ou décès. Le conseil municipal reconduit le contrat existant pour le personnel. *Approbation à l'unanimité*
- Mise à disposition gratuite d'un local commercial – Bail entre la commune de Koetzingue et la Maison Bahlinger : suite à la présentation du résultat du magasin le Koetz Ladalé, le conseil municipal décide de reconduire la gratuité pour 1 an. *Approbation par 13 votes pour et 2 abstentions*

Divers et informations:

° Développement de groupes de travail

Lecture est faite d'une lettre d'une habitante proposant une réflexion sur le patrimoine bâti communal. Les élus réfléchissent à la création de groupes de travail intégrant élus et non élus.

° Vitraux de l'église

La municipalité indique que les frais relatifs au remplacement de vitraux de l'église n'ont pas pu bénéficier de la récupération de la TVA car c'est une charge qui aurait dû être prise en compte par le Conseil de Fabrique. Néanmoins, la commune ne demande aucune participation au Conseil de Fabrique.



Divers et informations (suite) :

°Antenne relais

L'antenne relais installée depuis plusieurs mois a été raccordée électriquement fin décembre (retard dû à la nécessité d'intervention d'une équipe haute tension, sans quoi le village aurait subi une coupure électrique de 2 jours).



°Procès Commune de KOETZINGUE / Commune de RANTZWILLER

Suite à la délibération de dissolution unilatérale du RPI KOETZINGUE-RANTZWILLER par la Commune de Rantzwiller, Koetzingue avait déposé une plainte auprès du tribunal administratif.

Le tribunal a donné gain de cause à la commune de Koetzingue et condamne la commune de Rantzwiller à payer 1 500 € de dommages et intérêts à celle-ci.

°Fermeture de la pizzeria « La Schirra »

Plusieurs rumeurs circulent sur la responsabilité de la Commune de Koetzingue dans la fermeture de ce commerce. Monsieur le Maire souhaite rappeler que de telles accusations sont graves et, à ce jour, sans preuves. Ces propos ne peuvent être tolérés par la municipalité. A l'avenir, une plainte pour diffamation sera déposée en cas de réitération de ces attaques.

La sédentarité, une urgence sanitaire

La France a fait de la promotion de l'activité physique et sportive la « Grande cause nationale » pour 2024, année des Jeux olympiques et paralympiques, a annoncé le ministre des Sports Amélie Oudéa-Castéra le 21 novembre dernier. L'Assurance Maladie en sera un partenaire officiel et s'impliquera dans de nombreuses actions tout au long de l'année.

Le choix de cette Grande cause est évidemment lié à l'organisation sur le territoire français des Jeux olympiques et paralympiques, qui sont une occasion unique de mettre le sport et ses bienfaits au cœur de la société.

Mais au-delà des événements sportifs, il y a urgence à adopter des modes de vie moins sédentaires, plus actifs, dans un contexte d'addiction toujours plus forte aux écrans.



Quelques chiffres frappants :

- l'inactivité est aujourd'hui la cause de 9 % des décès en France ;
- un adulte est assis en moyenne 12 h dans une journée travaillée, 9 h dans une journée non travaillée ;
- 80 % des 11-17 ans sont en dessous des seuils d'activité physique recommandés par l'OMS * en 2020 ;
- les enfants et adolescents passent en moyenne 4 heures par jour devant les écrans ;
- 80 % des adultes passent 3 heures devant un écran chaque jour, hors activité professionnelle.

Les conséquences sont :

- 95 % de la population adulte en France est à risque sanitaire par manque d'activité physique ou à cause d'un temps trop long passé assis.
- 66 % des adolescents font face à un risque sanitaire préoccupant du fait de la combinaison entre trop grande inactivité et dépendance aux écrans.

La Grande cause nationale valorisera un autre repère simple à mémoriser : 30 minutes d'activité physique et sportive par jour pour être en meilleure santé, à tous les âges. On peut bien sûr pratiquer une activité sportive en s'inscrivant dans un club ou une association, chez soi, etc... Cette demi-heure peut aussi facilement trouver sa place dans le quotidien de chacun. L'essentiel est en effet de saisir chaque occasion de bouger plus.



Nouvelle entreprise à Koetzingue

Il y a quelques semaines une nouvelle entreprise a vu le jour à Koetzingue, son nom est Natura Nyurveda. "Natura"; comme la nature, Nyurveda (prononcé N-i-ou-veda) comme la nouvelle vision/connaissance en Sanskrit (ancienne langue indienne). Domiciliée rue des pâturages la gérante, Alicia Ueberschlag, vous propose des produits artisanaux et naturels, issus du monde entier. Pour débiter cette aventure, j'ai décidé de vous faire découvrir des produits cosmétiques issus d'une des plus belles cultures holistique du monde : la culture Indienne. Les produits que je vous propose de découvrir sont des cosmétiques ayurvédiques et naturels de la marque Ohria. Ce sont des produits sains, naturels, réalisés selon des recettes ancestrales ayurvédiques, afin de garder tous ces bienfaits des différentes plantes qu'ils contiennent.

Pour découvrir ces produits je vous propose des "Home party". Le concept est simple: invitez vos ami(e)s à la maison et laissez moi le soin de vous présenter les produits qui vous intéresse. Au programme détente, discussions, découvertes et offres inédites directement dans le confort de votre salon (un minimum de 5 participants est requis).

Vous pouvez me contacter par email contact@natura-nyurveda.com ou par téléphone au 06.29.27.61.24.

Pour les plus connectés, je vous invite également à me suivre sur Facebook et Instagram @Naturanyurveda.

Au plaisir de vous rencontrer pour échanger sur les produits.

Alicia



BIENVENUE A

Evelin STYGER-KLOPFENSTEIN et
ses filles Shanna et Maeva



se sont installées avec Fabrice SIMET et
Emma et Jules SIMET-UEBERSCHLAG.



ESPACE DETENTE

E	S	I	U	T	R	E	P	E	L	L	I	M
L	H	E	N	I	A	L	O	J	R	A	M	Y
L	E	T	R	T	O	L	I	L	E	M	A	H
I	R	M	N	I	M	S	A	J	N	N	E	T
U	O	E	E	E	S	O	R	I	A	L	A	
E	L	R	T	L	M	L	N	S	P	G	L	L
F	F	D	T	I	T	B	I	I	E	I	I	U
E	I	N	E	S	U	E	E	A	B	R	M	D
R	S	A	L	R	E	E	V	G	U	O	O	N
V	S	I	O	E	L	E	G	U	A	S	M	E
E	A	R	I	P	B	E	D	N	A	V	A	L
H	P	O	V	E	S	S	I	L	E	M	C	A
C	G	C	T	O	C	I	L	E	U	Q	O	C

- | | | |
|---------------|--------|-------|
| CHEVREFEUILLE | JASMIN | SAUGE |
| MILLEPERTUIS | MENTHE | ANIS |
| COQUELICOT | ORIGAN | ROSE |
| MARJOLAINE | PERSIL | THYM |
| PASSIFLORE | MAUVE | AIL |
| CALENDULA | | |
| CAMOMILLE | | |
| CORIANDRE | | |
| AUBEPINE | | |
| VIOLETTE | | |
| LAVANDE | | |
| MELILOT | | |
| MELISSE | | |
| BLEUET | | |



			4		8			
	6			7				1
7		2		9		5		4
	9		7		4			3
		7		5		8		
	8		9		6			5
9		4		1		7		8
	7			6				4
			2		7			



Pour terminer : notre coup de coeur lors d'une balade!!

Les P'tit Kœtzinguois sont réalisés par Armelle MONA, Sylvie SUTTER, Gladys ROGARTH, Jean-Marc GUIDEMANN et Isilda LIEBY
 Edités et imprimés par la mairie de Koetzingue - Ne pas jeter sur la voie publique.

